

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 19285

Numéro SIREN : 434 582 870

Nom ou dénomination : 31 JUIN FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 58882



1814844101

DATE DEPOT :	2018-06-14
NUMERO DE DEPOT :	2018R058882
N° GESTION :	2003B19285
N° SIREN :	434582870
DENOMINATION :	31 JUIN FILMS
ADRESSE :	27 rue Bleue 75009 Paris
DATE D'ACTE :	2017/06/29
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

31 JUIN FILMS
Société par actions simplifiées au capital de 45 000 euros
Siège social : 27 rue Bleue - 75009 Paris
RCS Paris n° 434 582 870

*certifié
conforme à
l'original
B Barraux*

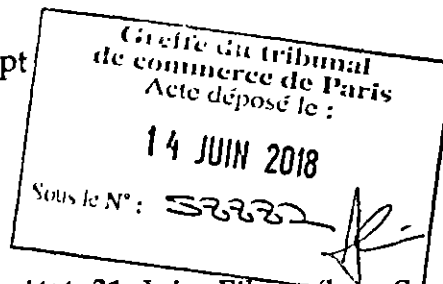
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN

PF-7 DATE DU 29 JUIN 2017 03.

L'an deux mille dix sept

Le 29 juin,

A 09h00



Les associés de la société 31 Juin Films (la « Société »), société par actions simplifiées au capital de 45 000 euros divisé en 600 actions de 75 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la Société, sur convocation de la Présidence,

Sont présents :

- Monsieur Emmanuel BARRAUX propriétaire de 300 actions
- Madame Agnès VALLEE, propriétaire de 300 actions

Les deux associés présents représentent la totalité des parts sociales présentes ou représentées : soit 600 actions composant le capital social de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel BARRAUX, Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination d'un commissaire aux comptes

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

AF EB

PREMIERE RESOLUTION

Dans la perspective de la Certification des comptes, les Associés décident, à l'unanimité, conformément aux dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de commerce de désigner comme commissaire aux comptes :

La société HERMESIANE
32 rue Savier - 92240 Malakoff

Commissaire aux comptes inscrit.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

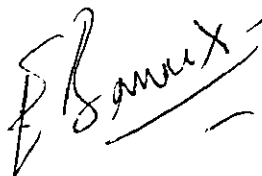
Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes aux fins d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

*
* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés.

Monsieur Emmanuel BARRAUX
Président de la Société et associé



Madame Agnès VALLEE
Directrice Générale de la Société et
associée

